



Communiqué de presse intersyndical

Mercredi 24 Octobre 2012

## **Le ministère de l'Éducation nationale brade son service public d'orientation !**

Le ministre de l'Éducation a annoncé le 16 octobre, les mesures qu'il comptait inclure dans le projet de loi sur la refondation de l'École, concernant le service public territorialisé d'orientation. Celles-ci ont recueilli une forte opposition du SNES-FSU, de la CGT Educ'action, de Sud Education et de la FNEC FP FO.

En effet, le ministère transférerait l'ensemble des CIO aux Régions, leur laissant la charge de la construction et de la maintenance mais également de l'élaboration des missions. Il se débarrasserait ainsi de son service public d'orientation. Il abandonnerait les missions institutionnelles que remplissent actuellement les CIO dans l'Éducation nationale et supprimerait du même coup, le lieu de travail des équipes de conseillers d'orientation-psychologues (CO-Psy) et directeurs de CIO (DCIO). Cette décentralisation des CIO s'accompagnerait d'une remise en cause des missions et du statut des personnels

En effet, la décision de faire passer les personnels sous une double autorité, Etat et Région inaugurerait un nouveau style de fonctionnaires, dépendant de l'Éducation nationale le matin et de la Région l'après midi ! Les conflits de priorité, de qualité du travail et le non respect des missions et des conditions d'exercice seraient nécessairement au rendez-vous. Ce sont les élèves qui feraient, les premiers, les frais de cet écartèlement puisque les personnels, normalement formés et qualifiés pour les accompagner, les conseiller contribuer à leur réussite, seraient encore moins présents dans les établissements scolaires. Les et les directeurs de CIO se retrouveraient isolés, soumis à des conditions d'exercice ingérables transformant leur statut et leurs conditions de travail (horaires, congés..).

L'intersyndicale des CO-Psy et des DCIO juge ses propositions très graves pour l'avenir de l'orientation scolaire et du service public d'éducation et d'orientation. Elle appelle les personnels à se réunir dès la semaine de la rentrée en assemblée générale, à informer largement les parents et les élus, à signer et faire signer la pétition intersyndicale et à intervenir en direction des Recteurs et du ministre. Le réseau des CIO doit être maintenu dans l'Éducation nationale. Les CO-Psy et les DCIO doivent continuer à exercer la totalité de leurs missions dans les établissements scolaires et les CIO.

Les organisations syndicales attendent des évolutions positives et des engagements précis sur ces propositions. Si ces intentions étaient maintenues dans le projet de loi, l'intersyndicale appellera les personnels à une mobilisation nationale pouvant s'inscrire dans un cadre d'actions plus larges.